

# Les nouvelles clés du savoir

Après une phase d'expérimentation, les espaces numériques de travail (ENT) vont se mettre en place dans une soixantaine de lycées dès 2010. D'ici à trois ans, tous les lycées franciliens en bénéficieront. Vie scolaire, pédagogie : ce qui va changer avec la révolution numérique.

**GÉNÉRALISATION** ☉ Tableaux numériques, clés USB, espaces numériques de travail : le lycée version 2010 est décidément très Net. Impossible désormais d'échapper à la révolution numérique. À compter de janvier prochain, les espaces numériques de travail (ENT) vont se généraliser dans les lycées franciliens. Quant aux clés USB, elles accompagnent désormais

le parcours des lycéens, qui reçoivent systématiquement lors de l'entrée en seconde ces quelques grammes où se retrouvent côte à côte une vingtaine de logiciels libres et les principales informations sur l'action de la région Île-de-France dans les lycées. Mais derrière les débats souvent techniques qui accompagnent la mise en place et l'utilisation de ces nouveaux outils apparaissent rapidement des questions bien plus fondamentales, sur le rapport entre le maître et l'élève, sur la place des parents dans l'école, sur l'ouverture de la communauté scolaire, sur les dérives constatées dans l'emploi des nouvelles technologies, sans oublier les enjeux de sécurité et de protection des données. À la lumière de ces enjeux, la révolution numérique prend des allures de révolution culturelle. Elle devrait abolir des frontières, faciliter les échanges. Ainsi, un parent qui n'ose pas se rendre physiquement dans un établissement pour rencontrer l'assistante sociale afin d'exposer ses difficultés pourra sans doute trouver, grâce à l'espace numérique de travail,

des solutions simples et efficaces. Bénéfice également évident lorsqu'on se rend au lycée Toulouse-Lautrec, à Vaucresson (92), où la clé USB a remplacé le cartable. Ici, les deux tiers des élèves sont handicapés moteurs (*lire reportage page 9*). Et que dire de l'apport indéniable du tableau numérique, qui rend le cours plus ludique, permettant à l'élève de participer activement à son élaboration. À la fin du cours, le document enregistré est placé sur l'ENT, à la disposition des élèves.

## Une autre manière d'enseigner

Au lycée Louis-Bascan, à Rambouillet (78), le tableau numérique fait partie du paysage. Grâce à lui, les cours de sciences et de la vie de la Terre sont entrés définitivement dans la troisième dimension. Idem en géographie, où Google Earth fait des miracles. « *Franchement, j'ai été surprise de voir la rapidité avec laquelle les professeurs se sont emparés de cet outil* », tranche Isabelle Alary-Jean, la proviseure adjointe.

*« Naturellement, certains enseignants ont peur de se sentir observés, comparés, jugés. Mais ces craintes ont été balayées par l'enthousiasme généré par un travail plus collaboratif. Les professeurs ont renouvelé leurs pratiques, les échanges sont plus directs. On est bien loin de l'image du professeur qui délivre un savoir... »*

Avoir des élèves plus participatifs, certes, mais descendre de l'estrade pour « coproduire » un cours... Ce changement de statut n'emballa pas tout le monde ! À Juvisy-sur-Orge (91), Odile Irbah-Michel cumule les casquettes de chef de travaux tertiaire au lycée professionnel Jean-Monnet et de professeure de comptabilité et de bureautique. Elle ne tait pas les réticences de ses collègues. « *Quand on demande à un enseignant de changer ses méthodes de travail, c'est terrible. Et puis, au début, l'utilisation du tableau numérique et de l'ENT, c'est un surcroît de travail pour le professeur. Enfin, il y a la peur, toujours tenace, de ne pas maîtriser l'outil informatique aussi bien que les élèves... Du coup,*

*trois ans après la mise en service de l'espace numérique de travail dans notre établissement, certains font encore de la résistance. Comme nous sommes toujours en phase expérimentale, on n'insiste pas... »* Pourtant, des arguments en faveur des technologies de l'information et de la communication (TIC), Odile Irbah-Michel n'en manque pas : « *Certaines élèves qui étaient en train de décrocher ont redécouvert l'envie d'apprendre grâce aux nouvelles technologies. Elles deviennent de vraies "pros" dans l'utilisation du tableau numérique. On voit alors apparaître une autre manière d'enseigner et d'apprendre. Oui, mes élèves vivent mieux leur scolarité. D'ailleurs, on voit bien le fossé qui existe entre les classes où le professeur utilise l'espace numérique de travail et le tableau numérique et celles où le professeur reste en retrait.* » Ici, toutes les matières, du français à la couture en passant par les arts appliqués, ont une salle équipée d'un tableau numérique. « *Quand le cours est fini, les élèves le récupèrent sur leur clé USB. Comme ça, s'ils n'ont pas Internet à la maison, ils peuvent quand même le retrouver sans se connecter à l'ENT.* »

## Une montagne à gravir

Ces réticences, Patrick Legrand les a également rencontrées dans l'établissement où il enseignait les mathématiques, à Sucy-en-Brie (94), tout en administrant l'ENT. Depuis cette année, le voici retraité de l'Éducation nationale. Après avoir

passé la main, lui qui a porté à bout de bras l'espace numérique de travail du lycée polyvalent Christophe-Colomb fait part de ses doléances : *« Un tel projet, c'est une montagne à gravir ! Mais pour relever le défi, on ne peut pas miser sur les seules bonnes volontés. Chaque année, une équipe pédagogique se renouvelle. La solution, ce serait de créer des postes dédiés aux nouvelles technologies, avec des heures prévues pour faire fonctionner le schmilblick. »* Christophe-Colomb a découvert l'univers numérique en 2001. *« Aujourd'hui, nous ne sommes plus dans la phase d'expérimentation, mais dans celle de la banalisation »*, conclut Patrick Legrand.

Une banalisation appelée à transformer radicalement le lycée, de la vie scolaire aux méthodes pédagogiques. Les espaces numériques de travail vont se déployer dès cette année dans une soixantaine de lycées franciliens, avant une généralisation dans les trois ans qui viennent. ●

**DOSSIER RÉALISÉ PAR PIERRE CHAPDELAINÉ**